AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-7-73 554173

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SÈVRES, VIENNE

12, rue Victor-Hugo — 86 - POITIERS — Tél. : (49) ~~41.35.55~~ 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL : ~~25 F.~~ 30 F.
C. C. P. LIMOGES 4.752.22 W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
12, rue Victor-Hugo - 86 - POITIERS

BULLETIN n° 154 - Juillet 1973 - Supplément n° 3 -

/ RENOUVELLEMENT de TRAITEMENT après des PLUIES /

Nous jugeons utile, en fonction des conditions climatiques actuelles, de rappeler les conseils suivants :

Il est admis qu'un traitement bien ressuyé est considéré comme lavé par les pluies lorsqu'il a reçu 20 mm de pluie violente ou 25 mm de pluie modérée. La protection doit donc être renouvelée si les risques d'attaques parasitaires persistent, mais ce renouvellement peut être modulé suivant les cas dont nous allons envisager les principaux.

1/ MALADIES CAUSEES par des CHAMPIGNONS (ex. : Mildiou de la vigne, Black-Rot, Tavelures des pommes et des poires)

a) Si, après la pluie qui a entraîné le produit, le beau temps s'établit, attendre pour traiter à nouveau qu'il y ait une nouvelle menace de pluie.

b) Si, après la pluie qui a entraîné le produit, le mauvais temps persiste, intervenir coûte que coûte, en particulier si la maladie est déjà constatée et si des taches fructifiées existent.

2/ INSECTES (ex. : Tordeuses de la grappe, Carpocapse, etc ...)

Si l'on se trouve toujours, à ce moment, en période de risque, renouveler la protection dans les trois quatre jours qui suivent la pluie qui a lessivé.

/ VIGNE /

SOINS A DONNER APRES UNE CHUTE DE GRELE

Afin d'assurer la bonne cicatrisation des plaies, il est souhaitable d'effectuer dès que possible un traitement avec un composé organique de synthèse.

Dans les vignobles en bon état sanitaire et où les sols ont été complètement détrempés, il est préférable d'attendre que le sol soit ressuyé pour intervenir.

BLACK-ROT

Pour le Haut-Poitou, renouveler, le plus rapidement possible le traitement.

TORDEUSES de la GRAPPE

Le vol se poursuit, continuer la protection des vignes.

/ ARBRES FRUITIERS A PEPINS /

TAVELURES

Maintenir la protection dans les vergers où il existe des taches sur feuilles.

/ TOMATE /

MILDIOU

Les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un traitement.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" Poitou - Charentes "
F. BARBOTIN

Les Ingénieurs Chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES
A. GRAVAUD
R. HUDE - B. MORIN

P123

Imprimé à la Station, le 26 Juillet 1973 - Précédente note : Bull. 154 - Suppl. n° 2